

## Pourquoi un service de sécurité?

Des risques sont toujours présents dans la vie. Le programme Pair est là pour aider à détecter des situations d'urgence et problématiques, combler un besoin de sécurité, briser l'isolement et sauver des vies.

Pour une personne seule, être appelée tous les jours, chez elle, lui procure un sentiment de sécurité.

Le programme Pair est un service d'appels automatisés qui sert à joindre les personnes abonnées, tous les jours, à une heure prédéterminée, afin de s'enquérir de leur sécurité et, ce, **gratuitement**.

Le programme Pair est un service rassurant qui permet une plus grande sécurité aux personnes à risque, en plus de garantir la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.



Michel Louvain, notre porte-parole vous invite à communiquer avec le:

**COMITÉ PROVINCIAL PAIR**  
Sans frais: 1-877-997-7247  
[info@programmepair.com](mailto:info@programmepair.com)  
[www.programmepair.com](http://www.programmepair.com)

Merci à notre partenaire financier

**Ministère de la Famille et des Aînés**

Merci à nos associés de visibilité



**faites un don!**

[www.programmepair.com](http://www.programmepair.com)

## Sauver des vies!

Grâce au programme Pair, plusieurs vies sont sauvées au Québec.

# Pair

Une présence rassurante !



Le programme Pair est un service de sécurité **gratuit** qui s'adresse aux personnes retraitées, celles en perte d'autonomie, celles dont l'état de santé mérite une attention particulière ou celles oubliant souvent de prendre leur médication ou de s'alimenter.

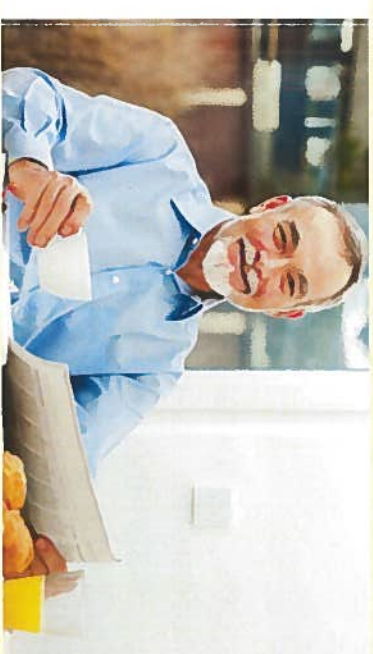
## Fonctionnement

À l'heure prédéterminée, l'abonné reçoit son appel et en répondant, le système en déduit que tout va bien.

Dans le cas où l'abonné ne répond pas, deux ou trois autres appels s'effectuent.

Après ces tentatives, une alerte est aussitôt déclenchée et des démarches sont entreprises afin d'effectuer une vérification de la situation.

Si l'abonné doit s'absenter, il doit informer le responsable de son agence locale du programme Pair. À son retour, l'abonné communique avec son agence pour réactiver le service.



Le service s'adresse aux personnes retraitées qui se trouvent dans une de ces situations:

- seules
- habitant seules dans un secteur isolé
- seules et handicapées
- dont les contacts sont éloignés
- en perte d'autonomie
- souffrant de maladie chronique
- oubliant souvent de prendre leur médication ou de s'alimenter
- vivant une situation de détresse psychologique
- prenant soin d'une personne en perte d'autonomie
- proches aidants dans une situation particulière.

